

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON**

Délibération n°59/2020

Nomenclature ACTE :
7.1 Divers

L'an deux mil vingt, le **lundi 28 septembre** à 19 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu non habituel de ses séances au vu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	15	15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Gilles JACQUET, Nicole BUVIN, Olivier PERRIER, Cheyenne GREAULT, Emilie BERGONHE, Denis BONNEAU, Yolande PASQUET, Damien LESPINASSE, Nicolas CHEVALLIER, Aurélie GILBERT, Christian FOURNET, André EMMENDOERFFER, Philippe PERCHE et Josette DOURBIAS.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Nicolas CHEVALLIER

Date de la convocation :
17 septembre 2020

Date d'affichage :

**AVENANT AU BAIL EMPHYTEOTIQUE COMMUNE DE
HERISSON/ALLIER HABITAT**

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le :

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'un bail emphytéotique a été consenti par la commune à l'Office Départemental HLM de l'Allier (devenu depuis ALLIER HABITAT) reçu le 13 mai 1993 par Maître Leprat, concernant un immeuble à usage mixte et commercial sis 10 bis rue Gambetta.

Elle informe les élus qu'il convient de modifier ce bail en retirant le magasin situé au rez-de-chaussée loué par la commune contrairement aux appartements qui sont entièrement gérés par Allier Habitat.

Vu la délibération n°10/2020 du 24 février 2020 acceptant la modification du bail emphytéotique,

Vu le renouvellement du conseil municipal,

Le Conseil Municipal, confirme à l'unanimité :

- Son accord sur la rectification du bail par un avenant auprès de Maître Magnier, notaire à Vallon-en-Sully. Les frais notariaux seront pris en charge par la commune,
- autorise Madame le Maire à signer l'acte.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Hérisson, le 6 octobre 2020
Le Maire,

Stéphanie CUSIN-PANIT

